



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E44876

VALABLE JUSQU'AU 25/05/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1993
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 31/12/2015
30 150

Raison sociale : TCAZ TOUTES CONSTRUCTIONS DE A A Z
Sigle : TCAZ
50 AVENUE DE GROS BOIS
94440 MAROLLES EN BRIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL 393122817

Téléphone : 01 49 82 41 31
Portable :

Siret : 393 122 817 00033

Site Internet : www.tcaz.fr
E-mail : contact@tcaz.fr

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2104201

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 125515438

Responsabilité légale :
BARBOSA CARLOS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 125515438

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	02/06/2022
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	02/06/2022
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	02/06/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	02/06/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur)	21/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	10/05/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/05/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/05/2022
o Isolation des combles perdus	10/05/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.